

Règlement « Scènes de danse à Bussy »

Samedi 7 avril 2018

Gymnase Michel Jazy

Article I : « Scènes de danse à Bussy » est organisé par le Service Culturel de la ville de Bussy Saint-Georges.

Cet évènement a pour but de mettre en lumière les talents locaux, de favoriser les rencontres et les échanges entre danseurs et de promouvoir l'art de la danse sur la commune, tant en amateur qu'en professionnel.

Article II : les conditions de participation sont les suivantes :

- L'évènement « Scènes de danse à Bussy » mélangera passages de danseurs professionnels et passages de danseurs amateurs, sélectionnés en amont pour la qualité de leur prestation
- La scène est ouverte aux danseurs **adultes et enfants à partir de 6 ans, tous styles confondus**
- Seuls les niveaux intermédiaires et avancés sont invités à se produire, une audition par un jury sera faite en amont de l'évènement. La date de l'audition est fixée au **dimanche 11 mars 2018**, les horaires vous seront communiqués ultérieurement
- **Les passages présentés lors des auditions du 11 mars 2018 doivent être ceux prévus pour le spectacle du 7 avril 2018**
- La scène est ouverte aux solos et aux duos pour une prestation de 3 minutes et aux groupes de maximum 12 danseurs et danseuses pour une prestation comprise entre 3 et 5 minutes
- Seuls pourront participer les danseurs qui auront retourné avant la date limite de clôture des inscriptions, le vendredi 16 février 2018, leur bulletin d'inscription dûment rempli, accompagné de l'autorisation de filmer
- **Les danseurs sélectionnés lors des auditions devront fournir au service culturel les photocopies des cartes d'identité et les certificats médicaux de l'ensemble des participants au plus tard 10 jours avant l'évènement**
Pour les mineurs qui ne feraient pas partie d'une association, une autorisation parentale ainsi qu'une attestation d'assurance (responsabilité civile) seront requises en sus des documents obligatoires pour tous
- Le nombre total de passages est limité à 20, amateurs et professionnels confondus, afin de respecter un temps global compris entre 1h30 et 2h de spectacle
- Chaque danseur ou groupe devra être muni de la musique de sa prestation enregistrée au **format wave**. La durée des enregistrements sera contrôlée systématiquement
- Les danseurs pourront fournir au service culturel au plus tard 10 jours avant la manifestation une conduite lumière (adaptée en fonction du matériel disponible sur site)
- L'inscription à cet évènement est gratuit pour les candidats et leurs professeurs / chorégraphes (noms à mentionner sur le bulletin d'inscription)

Article III : le non-respect des dispositions du présent règlement entraînera l'annulation du passage du danseur ou du groupe en question.

Article IV : seul le professeur / chorégraphe sera admis dans les coulisses.

Article V : La commune décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration d'objets ou matériels appartenant à des particuliers ou à des associations qui se trouvent dans l'enceinte du gymnase ou à l'extérieur.

Article VI : informations pratiques :

- les « Scènes de danse à Bussy » se dérouleront le samedi 7 avril 2018 au gymnase Michel Jazy à Bussy Saint-Georges, rue du Cimetière, 77 600 Bussy Saint-Georges
- date limite d'inscription : vendredi 16 février 2018
- date de l'audition : dimanche 11 mars 2018
- accueil des candidats : le samedi 7 avril 2018 :
 - répétitions de 12h à 18h
 - présence pour le spectacle : 19h45
- spectacle à 20h30, durée : entre 1h30 et 2h
- Informations techniques : superficie de la scène : 10 m de large et 7 m de profondeur, sol noir, rideaux noirs.

Nous vous informons que la scène sera recouverte d'un tapis de danse, vous devrez prévoir des chaussures adaptées à ce type de sol selon votre discipline.

- Il s'agit d'un spectacle gratuit offert à la population toutefois, en raison du nombre de places limité, la réservation en amont auprès du service culturel est vivement conseillée

POUR NOUS CONTACTER :

Service Culturel

8, rocade de la Croix Saint-Georges

77 600 Bussy Saint-Georges

Tél : 01 64 77 88 55

E-mail : culturel@bussy-saint-georges.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : __/__/__

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : __/__/__

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : __/__/__

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : __/__/__

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : __/__/__

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : __/__/__

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : __/__/__

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : __/__/__

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : __/__/__

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : __/__/__

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : __/__/__

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : __/__/__

Adresse de l'école de danse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : __ / __ / __ / __ / __ Portable : __ / __ / __ / __ / __

E-mail : _____

Professeur : _____

Nom du groupe : _____

Durée de la prestation : _____

Compositeur : _____

Titre : _____

Type de chaussons / chaussures à préciser : _____

Fiche à retourner dûment remplie avant le vendredi 16 février 2018, accompagnée de l'autorisation de filmer et de photographeur jointe dûment remplie

J'accepte que les prestations soient filmées pour être intégrées à un DVD proposé à la vente

Je n'accepte pas que les prestations soient filmées pour être intégrées à un DVD proposé à la vente

J'ai pris connaissance du présent règlement et je l'accepte.

Date :

Signature :